

■ **Société de tir de Porsel**, à Le Flon, CH-217-0760005-5, faciliter les exercices de tir, encourager les hommes à se familiariser avec leurs armes, etc. Association. (FOSC du 28.02.2007, p. 6). Selon l'assemblée générale du 17.02.2007, l'association a requis sa radiation auprès du registre du commerce conformément à l'art. 52 al. 2 CC, celle-ci n'ayant aucun but économique. L'association continue son activité.  
Journal no 1440 du 22.03.2007  
(03860366 / CH-217.0.760.005-5)